



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du mercredi 17 juin 2015

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 3.1, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 0.2, 0.3, 8.1, 8.2, 6.1, 6.2

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 23h30

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 2.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 4.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 7.1), M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au 7.3), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 1.1.4), Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 2.1), M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 2.4), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 4.2), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 1.1.4), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 4.2), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 4.1) Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. André ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON (représenté par M. Jean-Luc GUILLAUME) Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin : Mme Marie-Pascale BRIENTINI (jusqu'au 1.1.8), M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 1.1.8) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Eric PETIT Gennes : Mme Thérèse ROBERT (jusqu'au 1.1.8) Grandfontaine : M. François LOPEZ Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 4.1), Mme Ada LEUCI Montfaucou : M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 4.1 et jusqu'au 1.1.4), Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.1.4) Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au 1.1.4), Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 5.2) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire-Arcier : M. Charles PERROT Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (représentée par M. Sylvain DOUSSE)

Étaient absents : Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, Mme Pauline JEANNIN, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY Bousières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT Franois : Mme Oriane DELAGUE Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Pascale HANUS Novillars : Mme Christine BITSCHENE Pirey : M. Robert STEPOURJINE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Mme Nicole WEINMAN Routelle : M. Daniel CUCHE Thise : Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET Torpes : M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : M. Anthony POULIN

Procurations de vote :

Mandants : A. PARIS, J. ACARD, E. ALAUZET (jusqu'au 7.3), T. BIZE (à partir du 7.2), P. BONTEMPS, C. COMTE-DELEUZE (à partir du 2.1), P. JEANNIN, J.S. LEUBA (à partir du 2.5), T. MORTON (jusqu'au 4.1), Y. POUJET, K. ROCHDI (à partir du 1.1.5), D. SCHAUSS (jusqu'au 4.1), C. DEMOLY, M. GIVERNET, C. CUINET (jusqu'au 1.1.8), P. DUCHEZEAU, P. HANUS, C. BITSCHENE (jusqu'au 1.1.4), R. STEPOURJINE, N. WEINMAN, L. GUIBRET, A. LORIGUET, D. JACQUIN (à partir du 2.1)

Mandataires : M.J. BERNABEU, P. MOUGIN, A. VIGNOT (jusqu'au 7.3), C. LIME (à partir du 7.2), D. DARD, O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 2.1), A. POULIN, N. BODIN (à partir du 2.5), C. MICHEL (jusqu'au 4.1), P. CURIE, D. SCHAUSS (à partir du 1.1.5), A. GHEZALI (jusqu'au 4.1), C. BARTHELET, F. LOPEZ, T. ROBERT (jusqu'au 1.1.8), E. MAILLOT, J.P. MICHAUD, P. BELUCHE (jusqu'au 1.1.4), O. COMTE, J. KRIEGER, C. MAGNIN-FEYSOT, F. TAILLARD, J.L. FOUSSERET (à partir du 2.1)

Délibération n°2015/002859

Rapport n°1.1.4 - Affectation des résultats 2014 au budget 2015

Affectation des résultats 2014 au budget 2015

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Résumé :

Suite au vote du Compte administratif 2014, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2015 les résultats 2014 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2014 est de 29 719 572,70 € dont :

- Budget principal : 17 903 799,83 €,
- Budget annexe Transports : 5 906 286,15 €,
- Budget annexe CRR : 2 523 589,02 €,
- Budget annexe Déchets : 3 385 897,70 €,
- Budget annexe Zone du Noret : 0 €,
- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul : 0 €.

Lors du vote du Budget Primitif 2015, les résultats du budget principal et des budgets annexes Transports, CRR et Noret ont été repris par anticipation. Seuls les résultats sur le budget principal font l'objet d'une régularisation en DM I 2015. Quant au BP 2015 du budget annexe Déchets voté en décembre dernier, il n'intégrait pas de reprise anticipée des résultats. Ceux-ci sont donc repris en DM I 2015.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif (procédure normale). Les résultats peuvent aussi être estimés en fin d'année et repris dans leur totalité, sur la base d'une prévision de compte administratif dite de pré-CA (reprise anticipée).

Il est rappelé que le budget primitif 2015 a été voté, le 19 mars 2015, avec reprise anticipée des résultats 2014. Le budget primitif du budget annexe Déchets a été voté le 18 décembre 2014 sans reprise des résultats 2014.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes. Les résultats 2014 sont alors intégrés et/ou régularisés dans le budget 2015 lors de la décision budgétaire modificative n°1 (DMI 2015).

Rappel des règles applicables en matière d'affectation de résultat :

- le résultat d'investissement 2014 est inscrit au budget 2015 (nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre, il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2015,
- le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser). Dans ce cas, un titre sera émis en recettes d'investissement (nature 1068).

Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (nature 1068, émission d'un titre) ou conservé en fonctionnement. Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2015 (nature 002), ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2015.

I. Budget principal

A/ Les résultats de l'exercice 2014

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	74 397 262.45	13 808 846.69
	Dépenses réalisées d'ordre	8 120 528.48	347 107.48
	Total	82 517 790.93	14 155 954.17
Recettes	Recettes réalisées réelles	92 093 830.17	12 167 069.00
	Recettes réalisées d'ordre	347 107.48	8 120 528.48
	Total	92 440 937.65	20 287 597.48
Résultats de l'exercice par section		9 923 146.72	6 131 643.31
Résultat 2013		11 091 670.86	-9 242 661.06
Résultat de clôture par section		21 014 817.58	-3 111 017.75
RESULTAT TOTAL (excédent)		17 903 799.83 €	

A noter, pour la première année, au BP 2015, la contrainte d'amortissement est respectée en 2015 grâce, in fine, à la reprise de l'excédent en fonctionnement.

B/ Les restes à réaliser d'investissement

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre. Ils sont reportés au budget de l'exercice suivant. En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 2 144 945,44 €. Aucun reste à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 de 21 014 817,58 € :

- en recette d'investissement pour 5 255 963,19 € afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 3 111 017,75 € et le besoin de financement des restes à réaliser de 2 144 945,44 €,
- en recette de fonctionnement 15 758 854,39 € (solde).

Il convient de modifier l'affectation des résultats 2014 prévue au BP 2015 (cf. DM 1 2015).

II. Budget annexe Transports

A/ Les résultats de l'exercice 2014

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	36 697 092.31	48 286 739.70
	Dépenses réalisées d'ordre	3 712 329.37	1 430 949.40
	Total	40 409 421.68	49 717 689.10
Recettes	Recettes réalisées réelles	46 242 164.38	39 504 709.85
	Recettes réalisées d'ordre	1 074 875.89	4 068 402.88
	Total	47 317 040.27	43 573 112.73
Résultats de l'exercice par section		6 907 618.59	-6 144 576.37
Résultat 2013		23 013.46	5 120 230.47
Résultat de clôture par section		6 930 632.05	-1 024 345.90
RESULTAT TOTAL (excédent)		5 906 286.15 €	

En décembre 2014, le calcul du recours à l'emprunt a été effectué au plus juste sur la base des mandats émis. Toutefois, le comptable public a fait part d'observations sur les pièces justificatives fournies. Un temps nécessaire aux régularisations a obligé à annuler les mandats sur l'exercice 2014 et les réimputer sur l'exercice 2015. C'est la raison pour laquelle le budget annexe Transports dégage cette année un excédent exceptionnel de 5,9 M€.

B/ Les restes à réaliser d'investissement

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 250 717,92 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 de 6 930 632,05 € pour partie :

- en recette de fonctionnement pour 24 310 €,
Fin 2014, la subvention d'équilibre a été calculée en fonction d'une prévision de CA 2014. Au vu du CA définitif, cette dernière a été surestimée de 24 K€. Il convient donc d'affecter ce montant en fonctionnement,
- en recette d'investissement pour 6 906 322,05 € (le solde) afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 1 024 345,90 € et le besoin de financement des restes à réaliser de 250 717,92 €.

III. Budget annexe Déchets

A/ Les résultats de l'exercice 2014

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	17 056 571.13	748 971.53
	Dépenses réalisées d'ordre	959 800.00	96 393.00
	Total	18 016 371.13	845 364.53
Recettes	Recettes réalisées réelles	19 183 364.84	0.00
	Recettes réalisées d'ordre	96 393.00	959 800.00
	Total	19 279 757.84	959 800.00
Résultats de l'exercice par section		1 263 386.71	114 435.47
Résultat 2013		1 361 126.89	646 948.63
Résultat de clôture par section		2 624 513.60	761 384.10
RESULTAT TOTAL (excédent)		3 385 897.70 €	

La combinaison de l'autofinancement produit par la section de fonctionnement (2 625 K€) et de l'excédent d'investissement (761 K€) aboutit à un résultat net 2014 du budget annexe Déchets de 3,4 M€.

L'accroissement de l'excédent de fonctionnement entre 2013 et 2014 ne provient pas d'un sur-encaissement de redevance (au contraire : déficit d'encaissement de 31 K€) mais par la reprise des résultats antérieurs (1 361 K€) ainsi que par :

Sur les dépenses :

- des conditions d'indexation des marchés favorables et des prix de carburant en baisse (134 K€),
- des charges de personnel non consommées en raison notamment de l'embauche d'un seul conducteur dans le cadre de la reprise en régie de la collecte du verre pour un besoin estimé à 2,5 postes ETP (133 K€),
- des prestations diverses non réalisées ou en baisse (245 K€).

Sur les recettes :

- une hausse du poste subventions encaissées en raison notamment d'acomptes trimestriels Eco-Emballages en forte augmentation au regard de 2013 (535 K€),
- les écritures comptables de régularisation des rattachements de 2013 (205 K€),
- des recettes diverses non prévues (42 K€).

B/ Les restes à réaliser d'investissement

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 91 714 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, l'excédent d'investissement de 761 384,10 € est reporté en recette d'investissement et couvre le besoin de financement des restes à réaliser.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 de 2 624 513,60 € pour partie en investissement (1 244 513,60 €) et le solde en recette de fonctionnement (1 380 000 €).

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2015.

IV. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

A/ Les résultats de l'exercice 2014

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réelles	5 739 172.34	26 495 980.46
	Dépenses d'ordre	136 176.54	0.00
	Total	5 875 348.88	26 495 980.46
Recettes	Recettes réelles	5 817 955.22	25 426 968.72
	Recettes d'ordre	0.00	136 176.54
	Total	5 817 955.22	25 563 145.26
Résultats de l'exercice par section		-57 393.66	-932 835.20
Résultat 2013		115 900.89	3 397 916.99
Résultat de clôture par section		58 507.23	2 465 081.79
RESULTAT TOTAL (excédent)		2 523 589.02 €	

En fonctionnement, le résultat s'explique par un montant de subvention d'équilibre 2014 calculée en fonction d'une prévision de CA 2014.

Le résultat d'investissement (2,5 M€) s'explique par la perception de 3,6 M€ de FCTVA lié à la Cité des Arts en fin d'exercice 2013, compte tenu de l'achèvement des travaux (sans avoir le délai pour procéder comme envisagé au remboursement anticipé d'emprunt sur l'exercice 2014).

B/ Les restes à réaliser d'investissement

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 62 938,18 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe CRR, il est proposé d'affecter totalement l'excédent de fonctionnement 2014 de 58 507,23 € en recettes de fonctionnement. L'excédent d'investissement de 2 465 081,79 € est reporté en recette d'investissement et couvre notamment le besoin de financement des restes à réaliser.

V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

A/ Les résultats de l'exercice 2014

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	15.01	629 000.00
	Dépenses réalisées d'ordre	32 271.06	30.02
	Total	32 286.07 €	629 030.02 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	32 241.04 €	586 923.23 €
	Recettes réalisées d'ordre	45.03 €	32 256.05 €
	Total	32 286.07 €	619 179.28 €
Résultats de l'exercice par section		0.00 €	-9 850.74 €
Résultat 2013		0.00 €	9 850.74 €
Résultat de clôture par section		0.00 €	0.00 €
RESULTAT TOTAL		0.00 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement

Aucun reste à réaliser n'a été réalisé ni en dépenses ni en recettes.

VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

A/ Les résultats de l'exercice 2014

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	1 724.19	8 247.57
	Dépenses réalisées d'ordre	19 943.52	11 695.95
	Total	21 667.71 €	19 943.52 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	9 971.76 €	0.00 €
	Recettes réalisées d'ordre	11 695.95 €	19 943.52 €
	Total	21 667.71 €	19 943.52 €
Résultats de l'exercice par section		0.00 €	0.00 €
Résultat 2013		0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture par section		0.00 €	0.00 €
RESULTAT TOTAL		0.00 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement

Aucun reste à réaliser n'a été réalisé ni en dépenses ni en recettes.

VII. Budgets consolidés (pour information)

A/ Résultats consolidés

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	133 891 837.43 €	89 977 785.95 €
	Dépenses réalisées d'ordre	12 981 048.97 €	1 886 175.85 €
	Total	146 872 886.40 €	91 863 961.80 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	163 379 527.41 €	77 685 670.80 €
	Recettes réalisées d'ordre	1 530 117.35 €	13 337 107.47 €
	Total	164 909 644.76 €	91 022 778.27 €
Résultat 2013		12 591 712.10 €	-67 714.23 €
Résultat de clôture par section		30 628 470.46 €	-908 897.76 €
RESULTAT TOTAL		29 719 572.70 €	

Il s'agit là des résultats 2014 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de l'ensemble des réalisations (réelles et d'ordre).

B/ Les restes à réaliser consolidés

	RàR Dépenses	RàR Recettes	Besoin de financement des RàR
Budget principal	2 144 945.44	0.00	2 144 945.44
Budget annexe Transports	250 717.92	0	250 717.92
Budget annexe CRR	62 938.18	0	62 938.18
Budget annexe Déchets	91 714.00	0	91 714.00
Budget annexe ZA Noret	0	0	0
Budget annexe ZA Portes de Vesoul	0	0	0
RàR consolidés	2 550 315.54	0.00	2 550 315.54

A l'unanimité des suffrages exprimés, 12 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation des résultats 2014 sur le budget 2015 au titre du budget principal et des budgets annexes Transports, Déchets, CRR, Zone du Noret et Aménagement des Portes de Vesoul.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstentions : 12

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs

Reçu le 25 JUIN 2015



Contrôle de légalité